

Réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres le jeudi 13 septembre 2012

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 13 septembre 2012, à 10h, au Palais de la République sous la présidence de son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

Le chef de l'État est revenu, à l'entame de sa communication, sur la Déclaration de Politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée nationale, Déclaration qui, selon lui, a parfaitement traduit les orientations stratégiques proposées aux Sénégalais, dans le cadre du programme « Yoonu Yokkute » (Le chemin du véritable développement) et des conclusions des Assises.

En conséquence, le président de la République a félicité le Premier ministre et l'a exhorté à veiller à une bonne exécution de chacune des mesures annoncées ; il lui a en outre demandé de traduire ladite Déclaration de Politique générale en un Plan d'actions concret et à mettre en place un cadre pour le suivi régulier de son exécution.

A ce propos, le chef de l'État a engagé le Gouvernement, tout en consolidant les acquis engrangés depuis son installation, à garder le cap et à accélérer le rythme des réformes, en prenant soin de bien les préparer, d'expliquer clairement leur sens et leur raison d'être et d'associer les acteurs concernés dans leur conception et dans leur mise en œuvre.

Il a ainsi prescrit que le seul crédo du Gouvernement et des services administratifs, au niveau central et déconcentré, soit de développer plus de réactivité, de rigueur et de célérité afin d'arriver à des résultats concrets et palpables pour les populations, partout sur le territoire national.

Au sujet de la prochaine rentrée scolaire, le chef de l'Etat a donné au Premier ministre des instructions afin que soient prises toutes les dispositions pour la libération des établissements scolaires provisoirement occupés par les sinistrés des inondations ; en même temps, il a particulièrement insisté pour que les mesures déjà envisagées pour le recasement des sinistrés, dans des conditions décentes, soient rendues effectives.

Poursuivant sa communication, le président de la République a exhorté tous les acteurs et partenaires à l'apaisement du climat scolaire pour que la prochaine année académique se déroule dans la sérénité.

Sur un autre sujet, le président de la République a relevé les disparités trop importantes qui existent entre les dotations financières allouées aux différents établissements hospitaliers de santé et a demandé que les ressources publiques leur soient accordées avec plus d'équité.

Le président de la République a ensuite informé le Conseil, qu'il a convoqué le Conseil national de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, afin de donner des orientations claires pour une politique harmonieuse dans ces secteurs ; à ce propos, il a instruit le Premier ministre de faire prendre toutes les mesures appropriées pour que cette rencontre se déroule dans les meilleures conditions.

A la suite du chef de l'Etat, le Premier ministre a rendu compte de la séance de l'Assemblée nationale du lundi 10 septembre 2012 au cours de laquelle il a présenté sa Déclaration de Politique générale ; il a remercié les membres du Gouvernement, les autres membres du Conseil des ministres, ainsi que ceux du Cabinet du chef de l'Etat, pour leur présence massive à cette session et pour l'esprit d'équipe dont ils ont fait montre à cette occasion.

Le Premier ministre a également remercié, au nom du Gouvernement, le Président de l'Assemblée nationale et l'ensemble des députés pour la qualité de leur accueil et les félicitations qu'ils ont bien voulu lui adresser. Le Premier a surtout tenu à leur donner l'assurance que leurs critiques, suggestions et recommandations constituent un enrichissement et une source supplémentaire de motivation pour lui et le Gouvernement, sous la direction du chef de l'Etat.

Au titre de ses activités gouvernementales, le Premier ministre a porté à la connaissance du Conseil qu'il a présidé, le vendredi 7 septembre 2012, un Conseil interministériel sur la sécurité routière, en présence des ministres en charge des Transports, de la Justice, des Forces armées et des représentants des associations de transporteurs, de chauffeurs, de consommateurs ainsi que des représentants de sociétés d'assurance.

A la suite de l'intervention du Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a informé le Conseil des développements les plus saillants de la situation internationale et de la prochaine tenue, à Dakar, de la septième Commission mixte sénégalogabonaise.

Le Ministre de l'Intérieur a rendu compte de l'état d'exécution du plan ORSEC. Le Ministre de l'Économie et des Finances a fait le point sur les contributions reçues dans le cadre de la solidarité nationale à l'endroit des sinistrés des inondations. Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a rendu compte de l'état d'exécution des mesures prises dans le cadre de la lutte contre les inondations et de la préparation du Conseil présidentiel prévu à cet effet.

Le Ministre de la Communication, des Télécommunications et des Technologies de l'information et de la Communication a rendu compte du Forum sur la coopération des médias sino-africains tenu à Beijing, en Chine, du 23 au 28 août et de la quatrième conférence des ministres en charge de la communication et des technologies de l'information de l'Union africaine qui s'est réunie à Khartoum, au Soudan, du 2 au 6 septembre 2012.

Tirant les conclusions des débats et concernant la sécurité routière, le président de la République a souligné l'impérieuse nécessité de réduire le nombre de décès consécutifs à des accidents de la circulation ; à ce titre, il a prescrit un renforcement des mesures de prévention, de sensibilisation et de sécurité routières, ainsi que des dispositifs réglementaires pour le respect des règles du code de la route, tout en encourageant la concertation avec les différents acteurs pour une mise en œuvre inclusive du plan d'actions de sécurité routière.

Le chef de l'État a demandé au Ministre de la Culture et du Tourisme de transmettre ses félicitations à tous les artistes-musiciens qui ont pris part au concert de solidarité en faveur des sinistrés des inondations.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

Le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'Accord adopté le 22 juin 2010, à Ouagadougou, et modifiant, pour la deuxième fois, l'Accord de partenariat entre les membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et des États membres, d'autre part, signé à Cotonou, au Bénin, le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg, le 25 juin 2005 ;

Le projet de décret relatif aux commissions technique et de l'éducation spéciale ;

Le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Monsieur Mamadou DEME, Conseiller des Affaires étrangères principal, matricule de solde n° 367 038/A, précédemment Ambassadeur du Sénégal en Indonésie, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Juan Carlos 1er, Roi d'Espagne, en remplacement de Monsieur Abas NDIOUR ;

Monsieur Magatte BA, Géographe environnementaliste, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de l'Aquaculture ;

Monsieur Mouhamed Fadel NIANG, maître de conférences à l'Université de Thiès, est nommé Directeur de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Thiès ;

Monsieur El Hadji Bamba DIAW, maître de conférences au département Génie civil de l'Ecole polytechnique de Thiès, est nommé Directeur de l'Ecole polytechnique de Thiès, en remplacement de Monsieur Ibrahima Khalil CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Baïdy BA, Ingénieur des Eaux et Forêts, matricule de solde n° 518 872/C, est nommé Directeur de la Planification et de la Veille environnementale.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Porte-parole du Gouvernement

Serigne Mbaye THIAM